

LES TARIFS

CATÉGORIES	habitant 92	HABITANT HORS 92	DROIT D'ENTRÉE	LICENCE OBLIGATOIRE	TOTAL HORS DROIT D'ENTRÉE	
					HABITANT 92	HABITANT HORS 92
J10 à J18 et Seniors compétition (-28 ans)	284€	324 €		51 €	335 €	375 €
J17 et J18 hors compétition	284 €	324 €	120 €	51 €	335 €	375 €
Vétérans, Loisirs	414 €	448 €	120 €	51 €	465 €	499€
Non rameurs sportifs	259€	299€	120 €	51 €	310 €	350 €
Membres honoraires / Dirigeants	84 €	109€		51 €	135 €	160 €
CE sous convention	379 €			51 €	430 €	
Universitaires avec convention	199 €			51 €	250 €	

- La cotisation est valable pour un an à dater du 1er septembre 2020.
- Les inscriptions devront être régularisées du 15 juillet au 15 octobre 2020.
- La licence annuelle est obligatoire.

Réductions (hors droit d'entrée) - ascendants, descendants, collatéraux

- 2 membres du même foyer > 20 € pour le 2e
- 3 membres du même foyer > 20 € pour le 2e puis 30 € pour le 3e
- Chèques vacances ANCV
- Coupons sports et CAF pour les mineurs

Nous vous informons qu'il est de votre intérêt de souscrire une assurance individuelle accident complémentaire aux garanties de l'Assurance Responsabilité Civile de Boulogne92.



4 RUE DE **SAINT-CLOUD 92310 SÈVRES**



ACBB OMNISPORTS

10, rue Liot - 92100 Boulogne-Billancourt Tél.: 01 41 10 25 30 - Email: club@acbb.fr

www.acbb.fr



BASKET - ÉCOLE DE BASKET CANOË-KAYAK CYCLISME CYCLOTOURISME DANSE SPORTIVE

ÉDUCATION PHYSIQUE ÉQUITATION ESCRIME **FOOTBALL GYMNASTIQUE BABY**

GYMNASTIQUE FITNESS HANDBALL

HOCKEY SUR GAZON

HOCKEY SUR GLACE

KENDO

NAGINATA

NATATION

PÉTANOUE

PONEY

RUGBY

TAÏSO TENNIS DE TABLE TIR À L'ARC

TRIATHLON VOLLEY-BALL

VO-VIETNAM

YOGA

SPORT BOULES

SPORTS DE GLACE

STAND UP PADDLE

JUDO - ÉCOLE DE JUDO

MUSCULATION WELLNESS

PLONGÉE SOUS-MARINE

PÊCHES SPORTIVES

AÏKIDO ATHLÉTISME **AVIRON** BADMINTON

ATHLÉTIC CLUB BOULOGNE-BILLANCOURT

LE PLUS GRAND CLUB OMNISPORTS FRANÇAIS

2020-2021

AVIRON











COMMENT S'INSCRIRE?

OÙ ET QUAND PRATIQUER?

PROCÉDURE D'INSCRIPTION

Documents à fournir :

- Un certificat médical de moins de 3 mois autorisant la pratique de l'aviron (avec mention "apte à la pratique de l'aviron en compétition").
- Feuille d'adhésion (à éditer via Internet) remplie et signée.
- Règlement par chèque (à l'ordre de Boulogne92) ou espèces.
- 1 photo d'identité papier (nom et prénom au verso) ou version électronique.

ATTENTION

AUCUNE COTISATION NE SERA REMBOURSÉE POUR QUELQUE RAISON QUE CE SOIT (Y COMPRIS POUR RAISON MÉDICALE)

RENSEIGNEMENTS

Sur place (de préférence) ou sur le site internet www.boulogne92.fr

 MERCREDI
 de 14h00 à 20h00

 JEUDI
 de 15h00 à 19h00

DIMANCHE

SAMEDI de 9h00 à 12h30 et 13h30 à 18h00

(du 01/08 au 31/10/2020) de 9h00 à 12h00

INSCRIPTION

https://www.boulogne92.fr/infos_inscription.php

Dossier complet à déposer sur place : à partir du mercredi 15 juillet 2020

REPRISE SÉANCES

À partir du mercredi 2 septembre 2020

JEUNES mercredi 2 septembre 2020 samedi 5 septembre 2020

ATTENTION

- Tout dossier incomplet, **interdit formellement** de monter en bateau.
- La cotisation doit être réglée dans les plus brefs délais, une assurance nominative ne peut être souscrite que lorsque l'adhérent est à jour de sa cotisation.

CONTACT

Tél. : 01 46 29 01 48 Fax. : 01 46 29 01 49 www.boulogne92.fr

E-mail: info@boulogne92.fr

KK

PARC NAUTIQUE DE L'ÎLE DE MONSIEUR

4, rue de Saint-Cloud, 92310 Sèvres

HORAIRES D'OUVERTURE (sous réserve de modification)				
PONTON	Hiver Eté <mark>Lundi</mark>	8h30 au coucher du soleil 8h30 à 22h00 Fermeture de la base		
ENTRAÎNEMENT COMPÉTITION	Benjamins (J11) Minimes (J12, J13, J14) Cadets (J15, J16) Juniors (J17, J18)	à voir avec l'entraîneur		
LOISIRS CONFIRMÉS	Vendredi Samedi Dimanche	de 14h30 à 16h30 de 13h30 à 16h30 de 9h00 à 12h00		
LOISIRS DÉBUTANTS	Samedi	de 8h30 à 10h30 ou 10h30 à 12h30		
SÉANCE DE PRÉPARATION PHYSIQUE HIVERNALE	Jeudi	20h30 à 22h00 au gymnase des Abondances (d'octobre à fin avril)		
FIN AVRIL À FIN OCTOBRE	Mardi / Jeudi	18h30 au coucher du soleil		

SALLE DE MUSCULATION : RÉSERVÉE AUX COMPÉTITEURS
SALLE D'ERGOMÈTRE : ACCÈS LIBRE DE 8H À 22H AVEC PRIORITÉ AUX COMPÉTITEURS DE 17H À 20H

IMPORTANT

- · Les sorties sont subordonnées aux décisions des entraîneurs ou des membres du Bureau de la section.
- Chaque adhérent s'engage à respecter le matériel coûteux et fragile qui lui est confié.
- Dans le cadre de l'association, chaque adhérent est tenu de participer à l'entretien et aux réparations du matériel mis à disposition, et à toutes les tâches nécessaires à la bonne marche de la section.
- Chaque adhérent, signataire des règlements du Club, s'engage à respecter les statuts de l'ACBB, le
 règlement intérieur de la section, ainsi que ceux édités par la ville de Boulogne, le parc nautique de l'Ille de
 Monsieur, et toutes décisions d'ordre administratif ou sportif prises par le bureau. Tout contrevenant se verra
 infliger des sanctions, qui pourront aller de l'interdiction de monter en bateau à l'exclusion.
- Les conditions météorologiques empêchant la pratique de l'Aviron (tempêtes, crues,...) ne donnent pas lieu au remboursement de cotisation